

FICHE D'INSCRIPTION



Photo d'identité à coller

Merci de remplir le formulaire en ligne, et de compléter et signer celui-ci.

NOM	PRENOM
Date de Naissance	ACTIVITE CHOISIE

DROIT A L'IMAGE

Je soussigné(e) , autorise le TREILLIERES BOXING CLUB à utiliser les images me représentant à des fins d'informations et d'illustrations pour ses supports de communication (site net, facebook, affiches ...)

“ OUI ” “ NON ”

Fait le _____ À _____

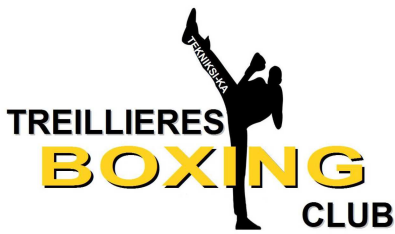
Signature :

Date:	Signature du licencié:
-------	------------------------



Rue Simone de Beauvoir
44119 TREILLIERES, France
treillieresboxingclub@gmail.com





mail : treillieresboxingclub@gmail.com
web : www.treillieresboxingclub.hubside.fr

AUTORISATION PARENTALE POUR LES MINEURS

Je soussigné(e)

Demeurant

Représentant légal de l'enfant

Né(e) le

L'autorise à pratiquer l'une ou plusieurs disciplines enseignées au Treillières Boxing Club :
Savate Boxe Française Kick-boxing / K1 / Full- Contact Préparation Physique / Fitness

Autorisation Médicale

J'autorise tout médecin à intervenir en cas d'urgence et si nécessaire, sous anesthésie :

OUI NON

Merci de préciser sur le certificat médical le groupe sanguin de l'enfant ainsi que toute allergie particulière ou autre, pour une meilleure prise en charge si nécessaire

Autorisation de sortie après le cours

SEUL ACCOMPAGNE

Autorisation de sortie en stage, compétitions, évènements divers

J'autorise mon enfant à se déplacer avec la personne responsable du club pour toute manifestation sportive.

OUI NON

Droit à l'image

J'autorise le Treillières boxing club à utiliser les images représentant mon enfant à titre d'informations et d'illustrations pour ses supports de communication (site net, facebook...)

OUI NON

A le,

REGLEMENT :

Article 1 : Inscriptions

Modalités d'inscription

Peut assister aux cours proposés par l'association toute personne à jour de sa cotisation, se référer à la page Tarifs pour les modalités de règlement.

Remboursement/ inscription en cours d'année

Aucun remboursement de la cotisation ne sera octroyé en cours d'année, sauf raison valable (déménagement, raisons médicales) sur présentation d'un justificatif. Les inscriptions en cours d'année sont possibles, une décote est alors appliquée sur la cotisation, pour plus de renseignement consulter la page Tarifs.

Tarif famille

Un dégrèvement de 10€ par membre d'une même famille à partir du 2^e est appliqué puis 5 euros par membre supplémentaire. Ce tarif est possible entre parents/enfants, frères/soeurs, conjoints (vivant à la même adresse).

Article 2 : Accès aux cours

A accès aux cours proposés par l'association toute personne à jour de sa cotisation correspondant au dit cours, ayant présenté un certificat médical de non-contre-indication à la pratique du sport choisi daté à partir du mois d'Août (début de saison). Avant l'inscription, il est possible de faire un cours d'essai.

Tenue et matériel

Chaque activité proposée par l'association demande une tenue et un matériel spécifiques. Avant d'en faire le détail, nous insistons sur le fait que les temps des cours ne sont pas le lieu pour exposer ses idées politiques et religieuses. En ce sens, une tenue neutre et adaptée est exigée pendant les cours (inscriptions sur textiles par exemple).

Fitness / circuit / Cardio-Boxing

Une tenue sportive adaptée à la pratique, qui n'entrave pas les mouvements ni ne les limite. Une corde à sauter et des mitaines ou gants de sac seront demandés. Ce matériel peut être prêté en début de saison.

Savate Boxe Française

Une tenue sportive adaptée à la pratique, près du corps, pas de pince dans les cheveux ni couvre-chef. Il est conseillé aux jeunes filles de porter des dessous adaptés (soutien-gorge sans armature). Le port des bijoux est interdit, à moins de les protéger (sparadrap pour les piercings). Les cheveux sont attachés. Le tout pour une question de sécurité. Les protections (coquille, protection tibiale, protège-dents) et gants personnels sont obligatoires. Ce matériel peut être prêté en début de saison. Les chaussures de boxe peuvent être remplacées par des chaussures de salle à semelle lisse. Il est entendu que le pratiquant n'arrive pas à l'entraînement avec ses chaussures afin de les garder propres, par respect pour ses partenaires.

Kickboxing

Mêmes dispositions que pour la savate, sauf que cette discipline se pratiquant pieds-nus, les ongles de pieds doivent donc être coupés.

Accès des enfants

Les enfants inscrits aux activités de l'association doivent être accompagnés jusqu'à la salle pour s'assurer que le professeur est bien présent et que le cours a bien lieu. De même, les enfants doivent être récupérés à la salle, à l'heure de fin des cours. En effet, le professeur n'a pas vocation à attendre au-delà de ses heures que les parents arrivent. L'enfant n'est alors plus sous sa responsabilité.

Article 3 : Informations, communication

Des informations peuvent être donnés en début ou en fin de cours. Il est important notamment pour les enfants que les parents soient présents pour se tenir informés (interclubs, compétitions, stages, vacances...)

Des mails peuvent être transmis, d'où l'importance de nous transmettre une adresse valide.

La plupart des informations importantes sont sur le site du club : treillieresboxingclub.hubside.fr . Le site est mis à jour régulièrement . Le club est également présent sur Facebook sur une page publique. @treillieresboxingclub

Article 4 : Interclubs, compétitions

Tout au long de la saison, les pratiquants de savate boxe française et de kick ont la possibilité de participer à des rencontres interclubs voire à des compétitions officielles.

Les interclubs et compétitions ne pourront être proposés qu'aux personnes qui fréquentent régulièrement les entraînements. Il n'y a aucune obligation de participation, mais selon le niveau du boxeur, ça peut lui être proposé.

Interclub

Quand un boxeur participe à un interclub, il est nécessaire qu'il connaisse son poids, et qu'il s'y tienne jusqu'à la rencontre, au risque de ne finalement pas pouvoir participer. Lors d'un interclub, la tenue « officielle » n'est pas obligatoire mais préférable. Le club peut prêter des tenues. Il est possible également d'en acquérir (voir boutique du site). L'interclub est proposé lors d'un entraînement. Le professeur soumet sa liste à l'organisateur qui en fonction des inscriptions trouvera un partenaire ou pas. Si un boxeur s'est engagé, il doit rester disponible jusqu'à la date de l'interclub. S'il est retenu, il est convoqué par son entraîneur. Dans le cas contraire il ne l'est pas.

Compétitions

Il faut être minimum gant rouge pour participer à une compétition officielle. Lors de la participation aux compétitions, le boxeur doit avoir une tenue réglementaire complète. Le poids de début de saison doit rester stable jusqu'à la fin de saison (on ne peut pas changer de catégorie de poids en cours de compétition). Être compétiteur sous-entend souvent de participer à davantage d'entraînements, c'est un investissement sur la saison entière.

Déplacements

Dans la mesure du possible, le club fait en sortes d'organiser et financer les déplacements des compétiteurs. Lorsque les interclubs ou compétitions ont lieu dans la région, le rdv est donné sur place à l'heure de la pesée. Lorsque les compétitions sont éloignées, les familles des jeunes sont sollicitées. L'implication des parents est nécessaire. Le club seul ne peut assurer ou assumer le suivi des jeunes. Si pour une raison ou une autre, le club se trouvait dans l'impossibilité d'assurer le déplacement des boxeurs, et si les parents n'y suppléaient pas, la compétition serait annulée. Le budget est calculé pour que les compétiteurs soient entièrement pris en charge par le club. Une participation financière pourra être demandée en cas de déplacement plus onéreux (éloignement, location de véhicule, plusieurs nuits d'hôtel...).

Signature du licencié précédé de la mention « lu et approuvé » :

Date:



Rue Simone de Beauvoir
44119 TREILLIERES, France
treillieresboxingclub@gmail.com

